MOE-MOA : Comment créer un ordre de service à partir d'un devis hors FTM ?

Service Client ID Capture (Suzanne) - 2026-05-27 - OS / Avenants

Pour votre information : les ordres de service sont dans la plupart des cas créés par les maîtrises d'œuvre.

Le dépôt des devis hors Fiches Modificatives est une option qui peut ne pas être activée sur votre projet.

1) Se rendre sur la page des Devis hors Fiches Modificatives depuis le volet de navigation et vérifier que le devis est validé par tous les acteurs (drapeau vert) :

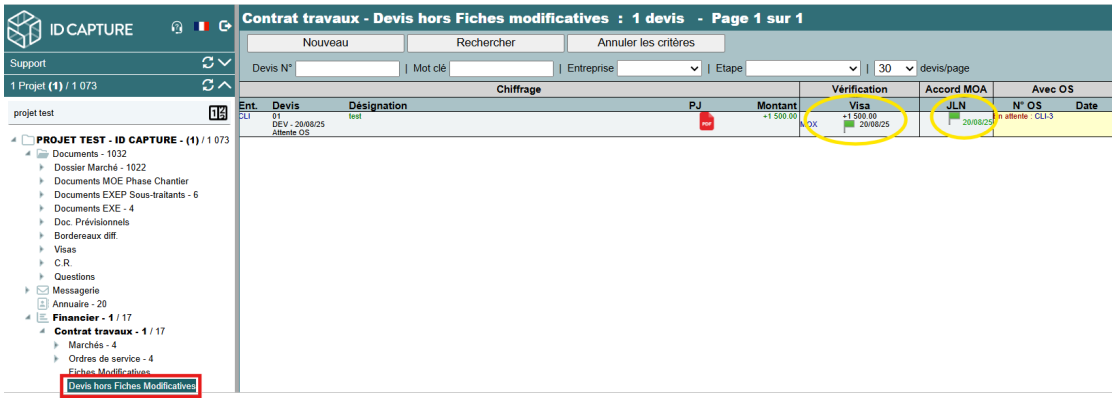

2) Un lien redirige au formulaire de création de l'Ordre de Service :

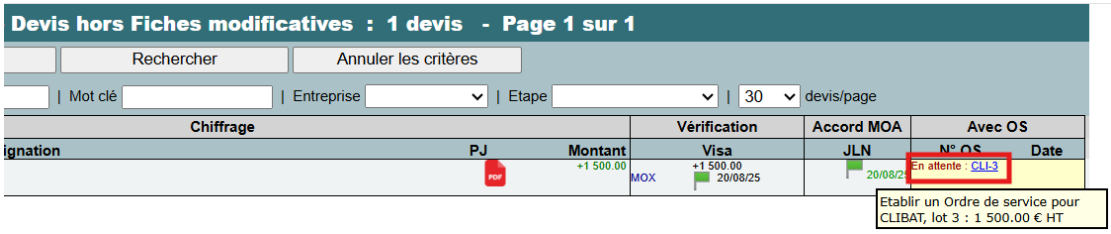

4) Les zones obligatoires sont déjà pré-remplie avec les informations de la FTM (intitulé, montant du devis, ...).

 Vous pouvez ajouter et/ou modifier des informations si nécessaire mais ces modifications ne seront effectives que sur l'OS.

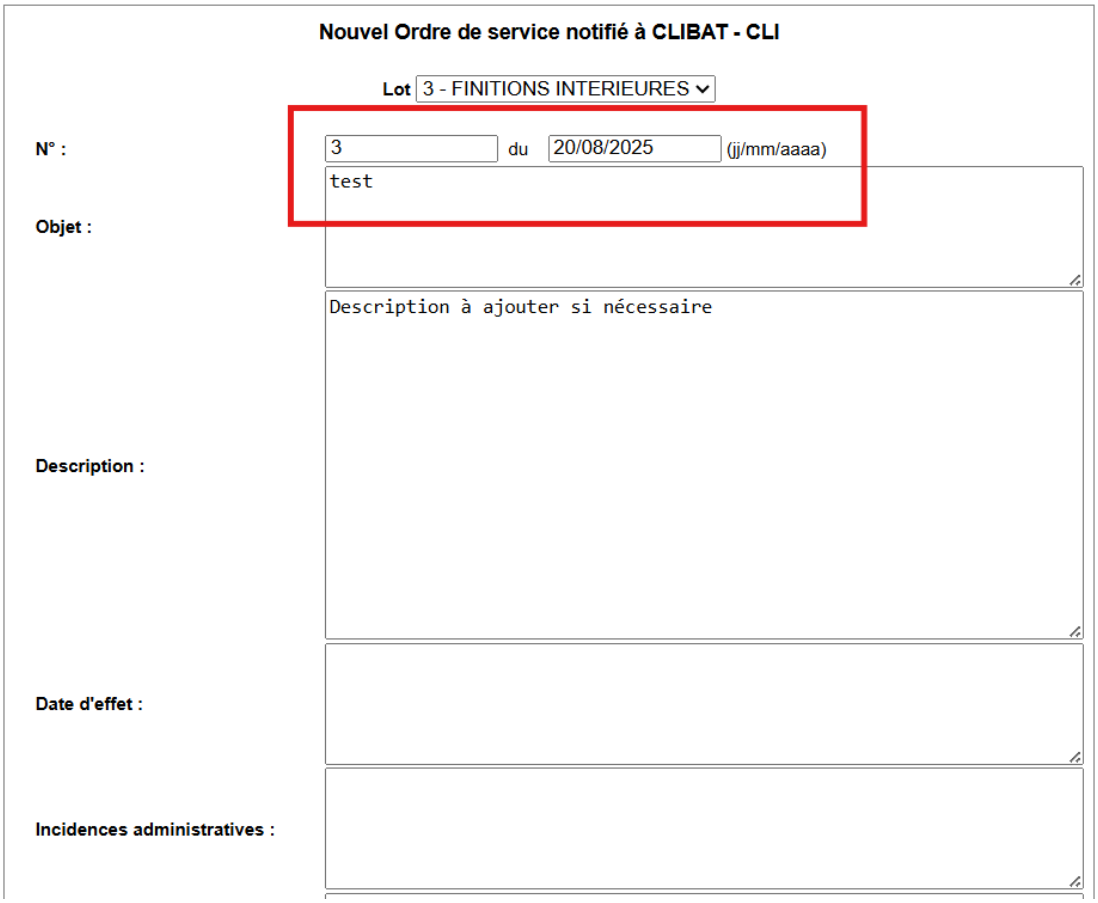

Bon à savoir :

Il est aussi possible d'accéder à cette page depuis le bouton Nouveau de la page Ordre de Service, en choisissant un Lot/Entreprise dans la liste ci-dessous :

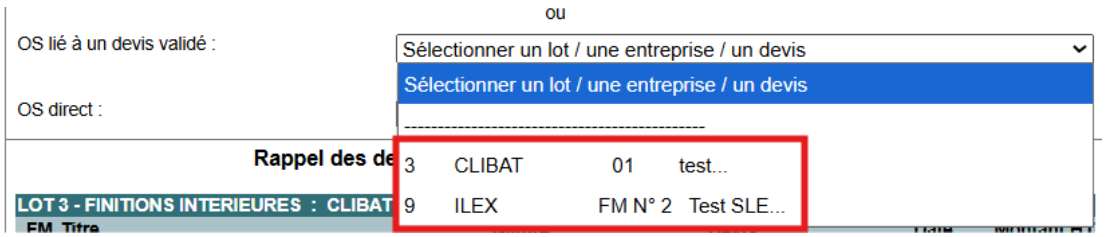

5) Le devis est automatiquement coché - Enregistrer :

 Vous pouvez également ajouter d'autres devis validés sur l'OS

6) L'ordre de service est créé, il est en attente de validation

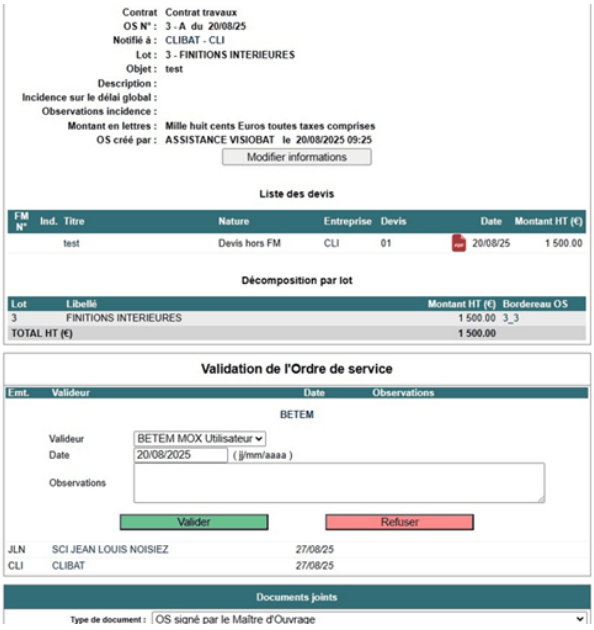

Bon à savoir

- La **validation du bordereau d'OS** est souvent induite par la validation de l'OS. Pour faire des modifications du bordereau (ajouter un détail pour le pointage), il faut le faire avant la validation finale de l'OS.

La validation du bordereau d'OS est **nécessaire** pour son intégration dans les situations de travaux, veuillez à vérifier sa validation (en cas de non automatisation de sa validation ou en cas de modification).
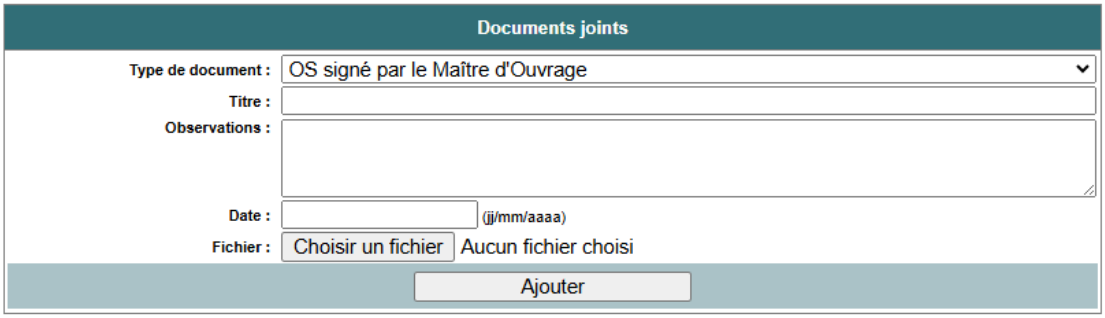
- Vous pouvez intégrer une pièce jointe à tout moment (avant ou après validation) en bas de la page qui sera visible par les entreprises :